



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Versailles, le 13 septembre 2007

Le Recteur de l'académie de Versailles  
Chancelier des universités

à

Division de l'Encadrement  
D.E.

CE/LL

Affaire suivie par : C. ESCOFFIER

L. LAMBIN (PERDIR)

C. CAUDOUX (INSPECTIONS)

☎01 30 83 45.90

Fax 01 30 83 46.94

Diffusion :

Pour attribution : A Pour information : I

<input checked="" type="checkbox"/>	IA		Ets Privés
<input checked="" type="checkbox"/>	Inspections	<input checked="" type="checkbox"/>	Universités
	CT - CM		IUT
	Chefs Div.		Gds étab. Sup.
	Chefs Serv.	<input checked="" type="checkbox"/>	IUFM
<input checked="" type="checkbox"/>	LYC		CROUS
<input checked="" type="checkbox"/>	CLG		CRDP
<input checked="" type="checkbox"/>	LP		DRONISEP
<input checked="" type="checkbox"/>	EREA/ERDP		DRJS
<input checked="" type="checkbox"/>	CIO	<input checked="" type="checkbox"/>	SIEC
	APE (ass. Parents élèves)		Représentants des personnels
Autre :			

Nature du document :

- nouveau  
 modifié  
 reconduit

Calendrier :

Le présent document comporte :

circulaire 1  
annexe  
Total 1 p.

Mesdames et Messieurs les IEN

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement

S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des Services départementaux de l'Education Nationale.

**OBJET : Concours de recrutement des Personnels d'encadrement ( I.A.-IPR , I.E.N , Personnels de Direction)**

Je vous serais obligé de bien vouloir inviter les personnels placés sous votre autorité à prendre connaissance des modalités d'inscription et d'organisation des concours de recrutement des personnels d'encadrement fixées par la note de service n°2007-112 du 04-07-2007 (parue au B.O. spécial n°5 du 26-07-2007).

Les inscriptions aux concours de personnels d'encadrement s'effectuent en deux temps :

- ◆ Les candidats s'inscrivent par internet via l'adresse :  
<http://www.education.gouv.fr/siac4>

du jeudi 13 septembre 2007 à partir de 12 heures,  
au mardi 23 octobre 2007 avant 17 heures.

- ◆ Les candidats doivent confirmer leur inscription,  
du mardi 30 octobre 2007, à partir de 12 heures,  
au mardi 13 novembre 2007 avant 17 heures.

- ◆ Ils reçoivent par ailleurs un dossier de candidature à renseigner qu'ils devront retourner au : S.I.E.C.

7, rue E. Renan  
94114 ARCUEIL Cedex

avant le mercredi 14 novembre 2007 minuit, le cachet apposé de la poste faisant foi.

L'annexe 1 rappelle les conditions générales d'inscription, la nature des épreuves et le calendrier des épreuves pour chaque concours de recrutement concernant les personnels d'encadrement (I.A.-I.P.R, I.E.N, Personnel de direction.)

Le Recteur de l'Académie

Alain BOISSENOT